

# LE PETIT CANARD FCPE KERGO

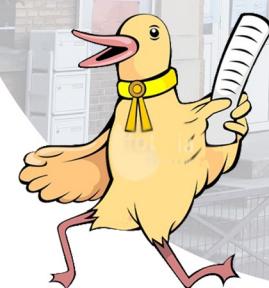
L'

équipe FCPE de l'école Pauline Kergomard est ravie de publier son 2ème Petit Canard, avec au programme : quelques dates à caler dans les agendas des grands et moins grands, tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur « les Activités Pédagogiques Complémentaires » et « les ateliers découvertes ». Ne manquez pas le zoom sur le projet « Balle Ovale » qui réjouit enfants et encadrants depuis quelques années, et un bilan du Festival du livre qui s'est achevé le 9 novembre 2016.

Par ailleurs, grâce à nos infographistes, le « Qui fait quoi ? » au quotidien auprès de vos enfants n'aura plus de secrets pour vous. Enfin, nous vous proposons quelques éléments de réflexion sur le rôle utile des parents et une ouverture sur l'école « ailleurs ». Ce mois-ci, nous nous tournons outre-Manche.

Bonne lecture et au plaisir de vous lire en retour.

N°2  
DEC. 2016



## AGENDA

### 16 DECEMBRE

Le père Noël rendra visite aux enfants de l'école avec sa hotte remplie de cadeaux.

### 31 MARS

C'est le carnaval de l'école ! Défilés, bataille de confettis et déguisements seront au programme !

### 21 AVRIL

Chasse aux œufs pour tous les enfants !

### 20 MAI

Kermesse de l'école. Grand moment de l'année. Participation des parents indispensable pour garantir son succès.

## PROJET "BALLE OVALE"

Pour la 3ème année consécutive, les enfants de grande section vont participer au projet « Balle Ovale » mis en place par la Mairie. Pas de panique, votre enfant ne reviendra pas avec un oeil au beurre noir ou le nez tordu suite à une mêlée un peu musclée. Cette initiation au rugby, organisée sous forme de jeux, va surtout leur apprendre l'esprit d'équipe et le dépassement de soi.

Les grandes sections auront 8 séances d'initiation, encadrées par des joueurs de l'équipe de rugby de Houilles (ROC).

Au mois de mai, ils affronteront les élèves des autres écoles, lors d'un tournoi organisé sur une journée au stade R. Barran. Les enfants prépareront en classe les maillots de leur équipe et apprendront à chanter et danser le célèbre haka ! Préparez-vous, vous aussi, car tous les parents qui le souhaiteront, pourront venir encourager et aider nos champions de Kergomard. Qui sait, le prochain Chabal se trouve peut-être à Kergomard !

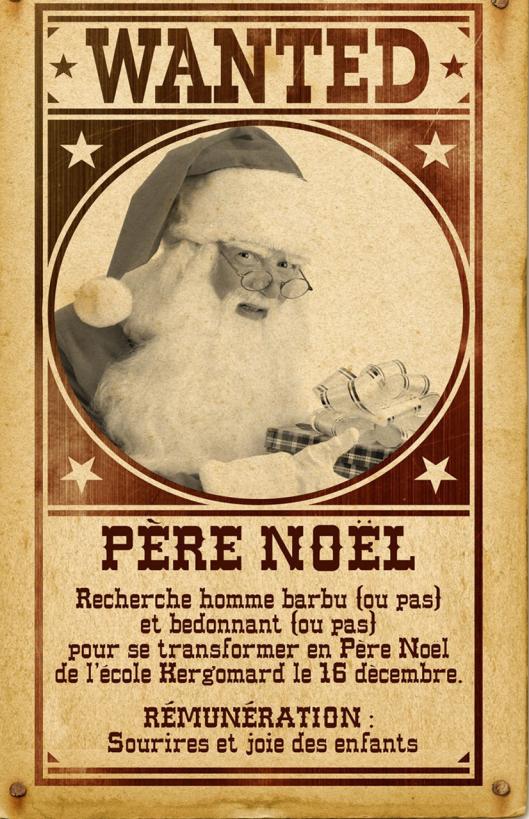


## QUOI DE NEUF ?

Dans le Petit Canard n°1 nous vous rappelions notre souhait de manger à la cantine. Malheureusement, nous avons essuyé un nouveau refus de la Mairie lors du conseil d'école.

## LES RDV AVEC LA MAIRIE...

Le premier, prévu le 12 décembre, portera sur les problématiques liées aux entrées / sorties du groupe BBK. Le second, qui se tiendra le 10 janvier 2017, concernera le périscolaire. En revanche, aucun rendez-vous n'a encore été planifié sur le thème des gros travaux BBK.



## LES APC... QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont organisées en petits groupes d'élèves en dehors du temps scolaire. Elles permettent d'apporter à chaque élève un accompagnement différencié et adapté à ses besoins pour favoriser la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences.

Les APC sont mises en place dans plusieurs cas :

- rencontre de difficultés passagères d'un élève dans les apprentissages ;
- accompagnement dans le travail personnel de l'élève ;
- activité prévue dans le cadre du projet d'école.

Tous les élèves peuvent être amenés à suivre des Activités Pédagogiques Complémentaires au cours de l'année scolaire. Si l'enseignant de votre enfant souhaite lui faire suivre des APC, il vous demandera au préalable votre autorisation via le cahier de liaison.



Les APC à l'école Kergomard :

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont organisées sur le temps de la pause méridienne (11h30-13h30) ou après 15h45, sur des créneaux de 30 à 45 minutes.

La première période de l'année, avant les vacances de la Toussaint, a été consacrée aux élèves de grande section. Ces derniers, réunis en petits groupes de 4 ou 5, ont suivi des évaluations en numération, lecture, compréhension de consignes, etc.

Si l'enseignant pense que votre enfant doit être suivi en APC, n'hésitez pas une seconde. Les enfants apprécient ces moments, où en petits groupes, ils peuvent s'exprimer plus facilement, et en retirer de précieux bénéfices.

## JE SUIS PARENT ET JE VEUX AIDER EN QUOI PUIS-JE ÊTRE UTILE ?

Un peu de temps disponible, des compétences à mettre à profit, quelques talents cachés ou oubliés à partager, de la bonne volonté à revendre... Nous avons parfois une bonne raison de nous interroger sur la façon dont nous, parents, pouvons nous rendre utiles auprès de l'école, que nous soyons adhérents d'associations de parents d'élèves ou pas ! Alors n'hésitez pas à nous proposer : en premier lieu au moment des rendez-vous annuels de l'école : chorale, kermesse, dont le succès tient également à l'implication des parents (animation des jeux, confection et vente de gâteaux / boissons, accueil aux grilles, etc). Vous serez aussi les bienvenus pour accompagner lors des sorties de classe ou des activités sportives. Les bricoleurs sont invités à réparer les petits bolides de l'école (trottinettes, vélos, etc), les mamans ou papas informaticiens peuvent contribuer à l'entretien des ordinateurs... Toutes les initiatives sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous manifester directement auprès des enseignants de votre enfant ou bien auprès des parents d'élèves qui pourront les relayer lors des conseils d'école.



## L'ÉCOLE, C'EST COMMENT AILLEURS ?

Dans ce Petit Canard n°2, nous vous proposons une nouvelle rubrique qui nous fera voyager dans différents pays du globe pour aller voir comment s'y passe la scolarisation des enfants de 3 à 6 ans. Pour cette première, notre correspondante est partie chez nos amis british !

Le système éducatif en Angleterre se caractérise, par rapport à la France, par une grande décentralisation et une autonomie donnée aux établissements scolaires, qui rend difficile toute généralisation. Mais voici, à grands traits, un petit aperçu de ce que pourrait être la scolarité de nos enfants en Angleterre.

Au Royaume-Uni, la scolarisation des enfants est obligatoire à temps complet à partir de 5 ans. Le début de la scolarité s'effectue à l'école élémentaire (first school). Avant cela, les parents peuvent confier leur bambin âgé de 3 à 4 ans à la pre-school ou Nursery, l'équivalent de notre maternelle. Mais les similitudes s'arrêtent ici. Pour



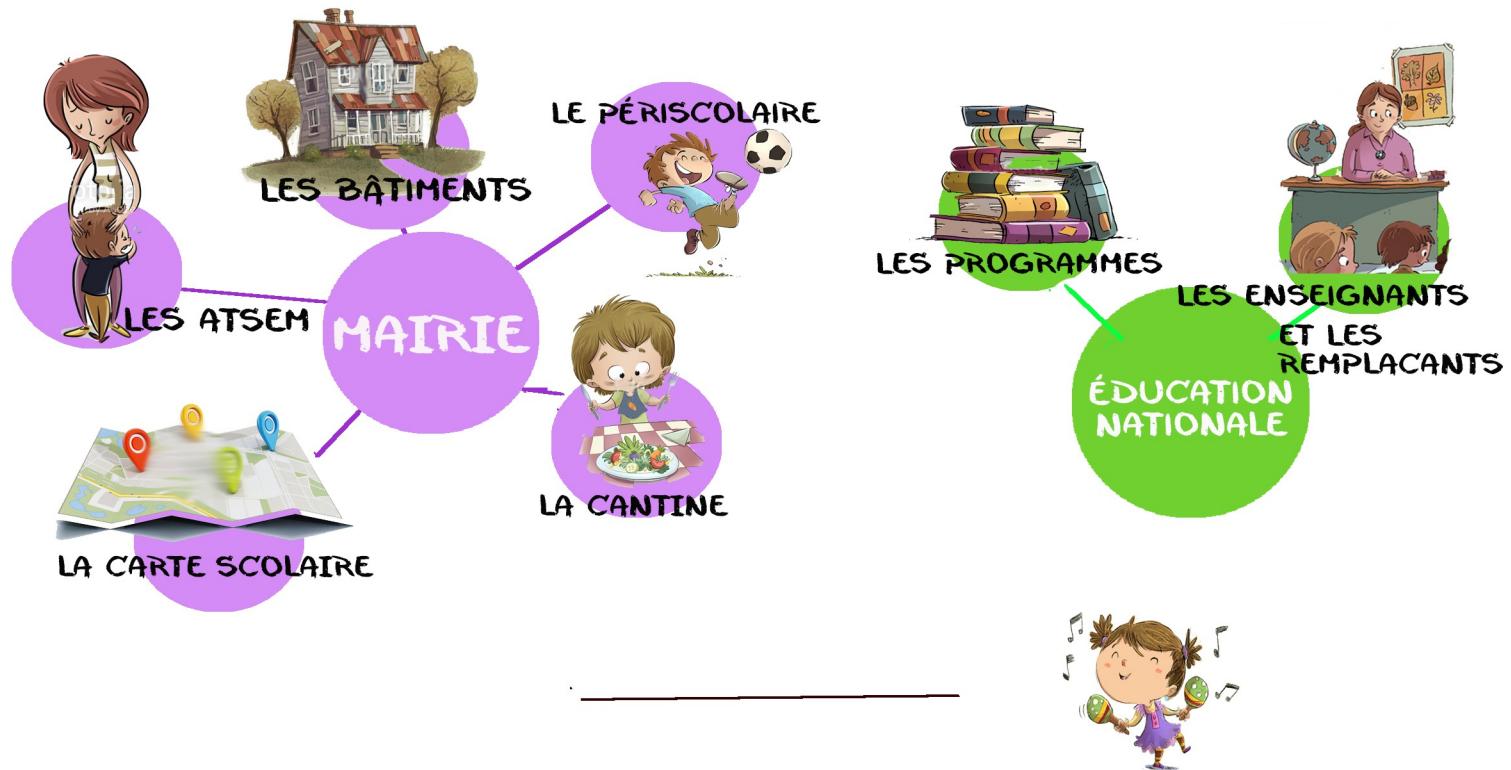
commencer, les parents des petits Anglais doivent souvent mettre la main au portefeuille s'ils veulent leur faire fréquenter la pre-school, car cette éducation pré-primaire non obligatoire s'avère souvent payante. À Londres, par exemple, les tarifs se situent entre 50 et 120 £ (57 à 140 €) par jour. Le planning de présence est à établir sur 12 mois (de 1 à 5 jours/semaine) et n'est plus modifiable.

Ces établissements sont régulièrement contrôlés par les services compétents qui s'assurent du bien-être des jeunes enfants et de la qualification des encadrants. Grâce à un personnel formé, ces établissements assurent le développement social, personnel et physique des enfants. La pre-school initie également à la lecture, l'écriture, l'expression artistique et veille à l'acquisition de la langue.

À partir de 5 ans, alors que nos petits Français sont encore en maternelle, les élèves anglais intègrent l'école élémentaire gratuite et entament alors l'apprentissage des 12 matières obligatoires dont l'anglais, les mathématiques et les sciences. L'affectation est réalisée en fonction du quartier. Chez nos voisins anglais, pas de temps perdu à choisir sa tenue vestimentaire du jour chaque matin, puisque le port de l'uniforme est obligatoire. Le déjeuner peut être pris à la cantine ou apporté par l'élève (packed lunch). Les cours commencent à 8h45 et se terminent à 15h15, heure à laquelle peuvent commencer les activités extra-scolaires. Les élèves britanniques ont 6 semaines de vacances l'été.

# À L'ÉCOLE, QUI FAIT QUOI ?

L'école de nos enfants ne dépend pas uniquement de l'Éducation Nationale. Cette petite infographie permet de bien comprendre les responsabilités de chacun pour la maternelle.



## TAUX D'ENCADREMENT : L'IMBROGLIO DÉMÉLÉ !

Nombreux sont les parents à s'interroger sur le nombre d'adultes qui encadrent les enfants sur le temps préscolaire. Il faut savoir que l'encadrement des enfants accueillis dans le cadre périscolaire et extra-scolaire est réglementé, excepté pour la pause méridienne. En effet, sur le temps de la cantine, chaque commune est libre de choisir le nombre d'adultes encadrants. Pour les autres temps périscolaire et extra-scolaire, la Mairie de Houilles doit suivre les taux d'encadrement exigés pour les communes ayant adopté un PEDT (Projet Éducatif Territorial), plus souple que ceux demandés aux communes qui n'ont pas de PEDT. Cependant, la Mairie a indiqué aux fédérations de parents d'élèves avoir adopté un taux d'encadrement un peu supérieur à celui imposé.

## LES ATELIERS DÉCOUVERTES

À plusieurs reprises dans l'année, les animateurs de maternelle proposent des « ateliers découvertes » aux enfants inscrits à la garderie du soir (16h30-18h30).

Ces ateliers permettent aux enfants de découvrir, en petits groupes, la musique, la sculpture cellulaire, la peinture ou encore le code de la route. Les ateliers d'une durée de 45 minutes (16h45-17h30 ou 17h-17h45) sont encadrés par les animateurs de la garderie que les enfants connaissent bien. Ils se déroulent dans les locaux de l'école et ne font pas l'objet d'une facturation supplémentaire au coût de la garderie du soir.

Les dates, les thèmes des ateliers et l'ouverture des inscriptions sont indiqués sur le panneau d'affichage Périscolaire devant l'école ou à la garderie. Vous pouvez inscrire votre enfant directement auprès du coordinateur périscolaire. Restez attentifs car les places partent vite...



## RESTEZ INFORMÉS !

Comment s'informer ?

Il est parfois difficile de savoir ce qu'il se passe à l'école et au périscolaire. Pour y remédier, à la FCPE, nous essayons de vous offrir le plus d'informations possible par le biais de plusieurs canaux :

- Le panneau d'affichage des parents d'élèves de Kergomard.
- Le petit Canard de la FCPE de Kergomard à retrouver en intégralité sur le blog de la FCPE.
- Le blog de la FCPE ([www.fcpehouilles.com](http://www.fcpehouilles.com)) pour connaître toutes les informations essentielles de la vie scolaire et périscolaire à Houilles.
- La page Facebook de la FCPE de Houilles pour suivre l'actualité au quotidien.
- Nouveau : la newsletter de la FCPE de Houilles s'ouvre à tous les parents de Houilles. Vous pouvez vous y inscrire directement sur le blog de la FCPE.

### TAUX D'ENCADREMENT (1 adulte/X enfants)

**PÉRISCOLAIRE**  
(Garderie du matin, et du soir et mercredi après-midi)

Commune sans PEDT : 1/10  
Commune avec PEDT : 1/14  
Ville de Houilles : 1/12

**EXTRA-SCOLAIRE**  
(Vacances scolaires)

Commune sans PEDT : 1/8  
Commune avec PEDT : 1/8  
Ville de Houilles : 1/8

### PAUSE MÉRIDIENNE (Cantine)

Aucune obligation de suivre un taux d'encadrement  
Ville de Houilles : 1 adulte pour 14 à 15 enfants.

